

CNIS - COMMISSION ENTREPRISE ET STRATÉGIE DE MARCHÉ

LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME AGRICOLE EN RÉPONSE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

26 MARS 2026

SOURCES ET INDICATEURS SUR LES USAGES DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (PPP)

Sommaire

- 1. Deux sources pour suivre les usages et ventes de PPP**
- 2. Les indicateurs existants**
- 3. Evolution des indicateurs et nouvelles réglementations**

1. Deux sources pour suivre les usages et ventes de PPP

Deux sources pour suivre les usages et ventes de PPP

USAGES : enquêtes Pratiques culturelles (PK)

Agreste^{||}

Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

- Existent depuis les années 90 ;
- Collecte de données à la parcelle culturelle pour suivre l'évolution des pratiques dont les usages de PPP
- 4 filières suivies : Grandes cultures (30 000 parcelles), la viticulture (8 000 parcelles), l'arboriculture (7 000 parcelles) et les légumes (12 000 parcelles)
- Apériodiques : tous les 4 à 5 ans
- Subventions OFB (2/3 du coût de l'enquête – 500 k€ à 1,5 millions d'€)

Deux sources pour suivre les usages et ventes de PPP

VENTES : Banque Nationale des Ventes Des Distributeurs



- Création en 2009 suite à l'instauration de la redevance pour pollutions diffuses (RPD) par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) en 2006
- Déclaration annuelle des ventes de produits phytosanitaires par les distributeurs auprès des agences/offices de l'eau sous deux formes :

Bilan (données consolidées)

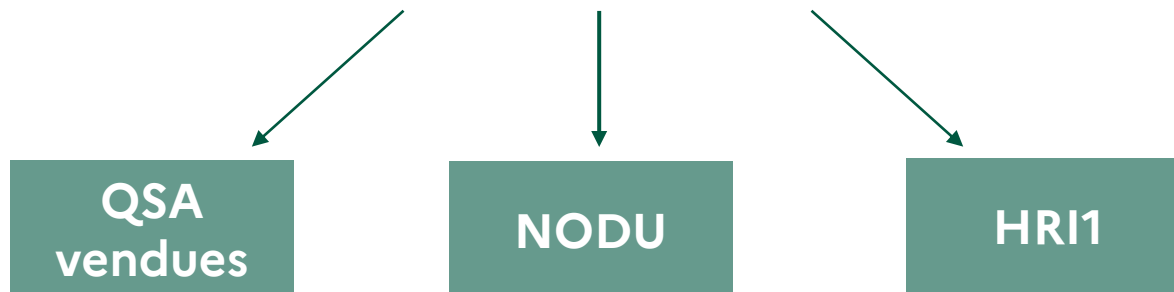
- Ventes des distributeurs établis en France (code postal vendeur)
- Achats effectués auprès d'un distributeurs étrangers

Registre (depuis 2013)

- Code postal de l'acheteur au détail des ventes des distributeurs établis en France

2. Les indicateurs existants

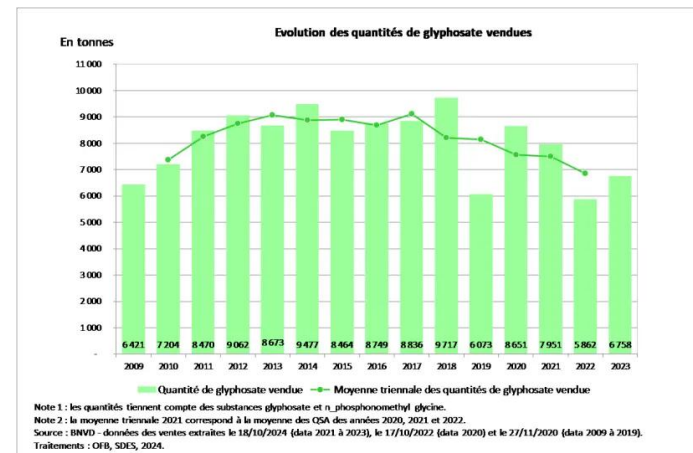
Mesurer les ventes de PPP (à partir de la BNV-d)



Quantités de substances actives (QSA) vendues

- Transmission annuelle par le SSP à Eurostat des QSA en kg, par SA et regroupements, en décembre n+1

- Valorisation de ces données par le Ministère de la Transition Ecologique, Aménagement du territoire, Transports, ville et logement



NOMBRE DE DOSES UNITAIRES (NODU)

- Indicateur historique de suivi du plan Ecophyto
- Prise en compte des doses homologuées (Anses)

$$\text{NODU(en hectare)} = \frac{\text{Quantité de substance active (QSA)}}{\text{Dose unité de la substance active (DU)}}$$

⇒ éviter les biais liés à la substitution de certaines substances actives par de nouvelles substances efficaces à des doses plus faibles

- Surface **théorique** en ha qui serait traitée annuellement avec le **maximum des doses homologuées**

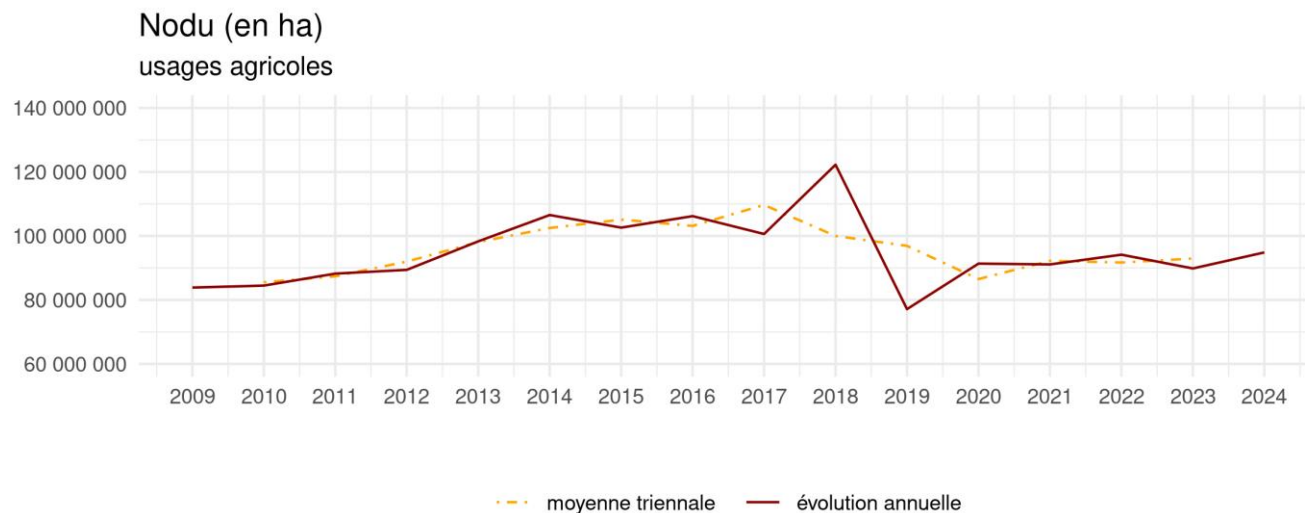


Agrégation par segment ou caractéristiques : usages agricoles, usages non agricoles professionnels, caractéristiques toxicologiques (classification CMR)

NOMBRE DE DOSES UNITAIRES (NODU)

Le Nodu 2024 pour les usages agricoles s'élève à 94 849 milliers d'ha, en hausse de 6 % par rapport à 2023.

Des effets de stockages ou déstockages peuvent expliquer certaines évolutions comme en 2018 (changement de réglementation glyphosate)



Harmonised Risk Indicator 1 (HRI1)

Indicateur de Risque Harmonisé

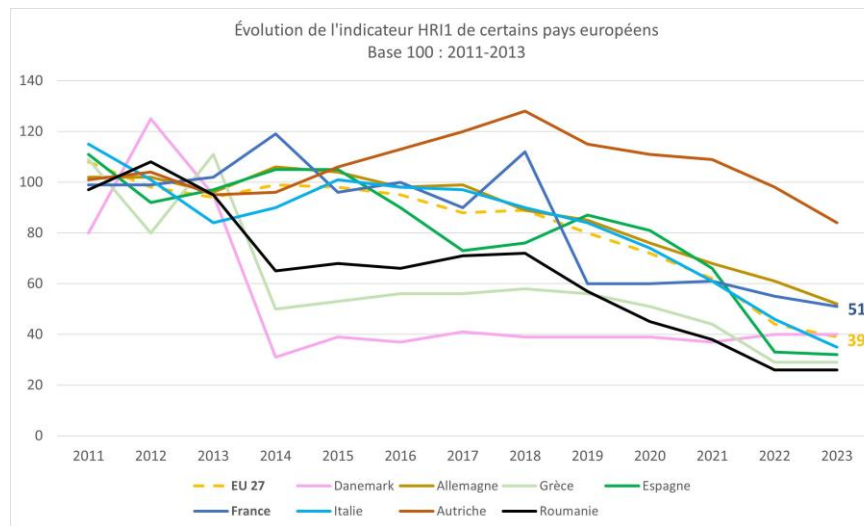
Indicateur européen (Directive 2009/128/CE (**SUD**) et la Directive (UE) 2019/782)

Somme des quantités de substances actives (QSA) vendues en année n,
pondérée par les coefficients liés à leur classification

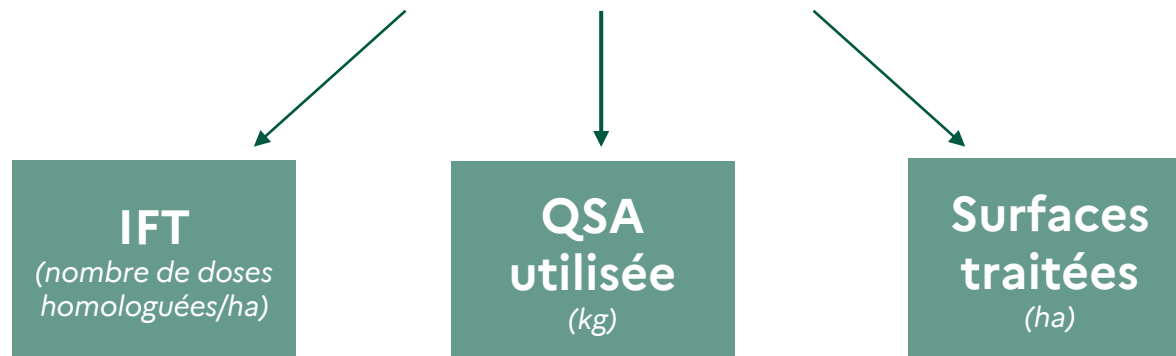
- Pondération basée sur la classification des substances actives des produits phytopharmaceutiques, définie de façon à **refléter le risque** associé aux substances concernées
- Somme pondérée rapportée à période de référence 2011-2013 (base 100)
- Principales limites : couverture géographique

Harmonised Risk Indicator 1 (HRI1)

De très nombreux pays, dont la France, atteignent l'objectif de réduire le HRI de 50 %



Mesurer les usages de PPP (à partir des enquêtes PK)



IFT : Indicateur de Fréquence de Traitement

Pour un **traitement** :
$$\text{IFT} = \frac{\text{Dose appliquée}}{\text{Dose de référence}} \times \frac{\text{Surface traitée}}{\text{Surface de la parcelle}}$$

IFT de la **parcelle** = somme des IFT par traitement + IFT traitement de semence

➔ Déclinable par fonction (Herbicide, insecticide, fongicide, ...) et IFT biocontrôle

- Indicateur complémentaire du plan Ecophyto
- Référence MAEC
- Diffusé au niveau régional (Nut2 et bassins viticoles)

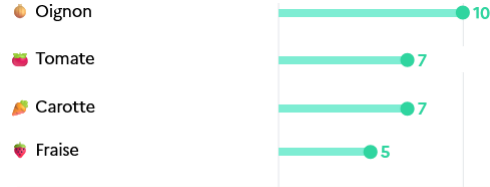
IFT : Indicateur de Fréquence de Traitement

De nombreuses valorisations

- Viz'Agreste et C&D (ensemble de tableaux de données)



Source : Agreste - Enquête pratiques culturales (Grandes cultures) 2021



Source : Agreste - Enquête pratiques culturales (Légumes) 2022

- Des études :
 - Moins de substances actives utilisées en arboriculture entre 2012 et 2018 (juin 2023)
 - Un projet en cours sur l'enquête arboriculture et viticulture 2024

Quantités de substances actives (QSA) utilisées et surfaces traitées

- Jusqu'en 2025 : transmission tous les 5 ans à Eurostat des QSA utilisées en kg, par culture, SA et regroupements + surfaces traitées
- Mise en ligne sur le site d'Eurostat

3. Evolution des indicateurs et nouvelles réglementations (UE)

Un changement du cadre réglementaire sur les usages de PPP

SAIO (Règlement-cadre (UE) 2022/2379)

Statistiques sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP)

- ➔ Approche multi-filière : 21 cultures sur la campagne culturale 2026 (75 % de la SAU)
- ➔ Transmission annuelle à compter de la campagne culturale 2028 (85 % des usages de PPP)

Des nouveaux outils pour répondre au nouveau règlement UE

- Prophyl : transmission des données des logiciels de gestion parcellaire
- Stat'Phyto 2026 : enquête multi filière (oct26 – fév27, 22 000 parcelles – France)
 - ➔ Transfert de données depuis des logiciels de gestion parcellaire (allègement de la charge d'interrogation)
 - ➔ Ou collecte en CAWI
 - ➔ Financement subvention Etat + Ecophyto (1,6 millions d'€)

Une évolution des indicateurs

Simplification en cours du calcul du NoDU : utilisation de doses médianes plutôt que moyennes

- Plus d'hypothèses sur la superficie agricole qui servait de pondération à la moyenne
- Régionalisation du calcul pertinente
- Moins sensible aux extrêmes et aux évolutions de la SAU.



Le HRI1 : indicateur unique de suivi de l'atteinte des objectifs du plan

- Le NoDU devient un indicateur complémentaire
- Réflexion en cours sur l'évolution de cet indicateur UE : travaux de l'Inrae